

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 21  
Votants : 26  
Date de la convocation : 12 novembre 2008

N° 94

L'an deux mille huit et le dix huit du mois de novembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS :** Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, MM CONTE, OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, MM CAPRON, PAUL, Mme CARRETIER, MM CARILLO, SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM GREPINET, TALBOT, FEVRIER, Mme TARAYRE, Mme BOULANGÉ.

**PROCURATIONS :**  
Mme ROMERO en faveur de M. ALLOUCHE  
Mme RAMON BOTONNET en faveur de Mme LABORDE  
Mlle VAN ELST en faveur de M. CARILLO  
M. LE NGUYEN en faveur de M. BOUISSEREN  
Mme CONFAIS en faveur de Mme GAUZY CHABLE

**ABSENTS :** MM PLANCHERON, SAVY, BOUSQUEL

**AMENAGEMENT du CENTRE VILLE –immeuble les « Jardins de l'Europe » Cession de terrain**

**Rapporteur : Monsieur COMBE**

Dans le cadre du plan d'aménagement du centre-ville, et pour permettre la réalisation de l'immeuble « Les Jardins de l'Europe », il est proposé au Conseil municipal :

- De céder à la SNC DELTOUR, 679 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée BN 566 au prix de 200 € TTC/ m<sup>2</sup>, conformément à l'estimation du service des domaines en date du 9 octobre 2008
- D'acquérir de la SNC DELTOUR, au prix de 200 €TTC/ m<sup>2</sup>
  - 5 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée BN 603
  - 25 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée BN 604
- De dire que tous les frais relatifs à cette cession et à cette acquisition seront à la charge de la SNC DELTOUR
- D'autoriser Mme le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le ..... 21/11/2008 .....  
et publication  
le ..... 21/11/2008 .....

Le Maire  
  
